



C'est la rentrée,
dans la nouvelle école
Félix-Leclerc !



► Les démarches administratives en ligne !

LA COMMUNE DE BOUVRON
EST MAINTENANT INSCRITE À :



EN QUELQUES CLICS VOUS POUVEZ
DÉSORMAIS :

- Faire vos demandes d'actes d'état civil
- Vous inscrire sur la liste électorale
- Réaliser votre recensement obligatoire du citoyen (jeunes de 16 ans)
- Déclarer votre cession de véhicule

► Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
- Jeudi : de 9 h 00 à 12 h 00
- Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 (uniquement l'état civil)

► RAPPEL

État Civil et démarches administratives : ouvert tous les jours.

Urbanisme : tous les matins de 9 h 00 à 12 h 30 et sur RDV l'après-midi / sauf le samedi.
Prise de RDV auprès de l'architecte conseil.

Aide sociale : sur RDV.

DES ESPACES VERTS COMMUNAUX DÉTRUITS

L'action syndicale est un droit et manifester pour défendre une cause peut parfaitement se comprendre. Malheureusement, lorsque certaines actions entraînent la destruction des biens publics, aucune collectivité ne peut accepter de tels agissements. Nous sommes garants de la sécurité et de la salubrité publiques. À ce titre nous luttons contre les incivilités. Comment les personnes ayant commis ces agissements peuvent-elles se justifier par rapport au reste de la population ?

Ainsi, fin juillet, des espaces verts de notre commune ont été détruits lors d'une manifesta-

tion agricole. Ils ont été souillés, notamment par des déchets vétérinaires et des pneus usagés. Nos aménagements paysagers sont intégrés dans notre Plan de Gestion différenciée et font l'objet de l'une des fiches actions de notre Agenda 21. C'est le travail de plusieurs années mené par nos agents communaux qui a été détruit en quelques instants. Aujourd'hui, la question de la remise en état de cette zone reste posée : faut-il replanter ces espaces verts qui, par leur proximité avec un lieu qui peut encore être visé par des actions militantes, risquent de nouveau d'être vandalisés ?

Le mot DU MAIRE

► La démocratie, un préalable à tout projet

Septembre, c'est la rentrée pour tous, y compris les élus au sein du Conseil municipal. Voici un an et demi que l'équipe en place travaille sur la réalisation du programme sur lequel elle a été élue en mars 2014.

Les projets se mettent en place, d'autres s'amorcent. Je voudrais rappeler ici notre fort engagement de démocratie participative.

Elle est le cœur même de notre action. En notre qualité d'élus, nous sommes citoyens mais aussi représentants des habitants, de tous les habitants. Nous sommes garants de l'intérêt général et collectif. C'est ainsi qu'en siégeant au Conseil municipal, dont les séances sont publiques, tous les élus ont un droit d'expression et votent en toute conscience et connaissance les délibérations proposées.

À Bouvron, nos actions font l'objet de délibérations, que ce soit pour la définition des projets, des marchés, des financements... Chaque élu participe à une ou des commissions thématiques où ces sujets sont présentés et débattus ; c'est dans ces instances que sont proposés également les moments de concertation avec les habitants.

Chaque projet fait l'objet d'un dialogue, d'un échange, de présentation en réunion publique, ou encore, est travaillé en atelier. c'est un principe de



base de la gestion de notre Commune auquel toutes les équipes municipales qui se sont succédé depuis 2001 n'ont pas dérogé.

Depuis notre élection en 2014, nous avons rencontré à maintes reprises les habitants, que ce soit sur la stratégie urbaine, l'écoquartier de Bardoul, le devenir de l'église, le rond-point du Clotais, les zones humides, la déviation, l'arrivée du gaz, les aménagements dans le cimetière, la construction de l'école, la mise en place des Temps d'Activités Pédagogiques... **chaque dossier est soumis à la concertation et nous recueillons l'avis des Bouvronnais ; il ne peut en être autrement**, c'est le socle de notre « vivre ensemble ».

Aussi j'invite tous les habitants, jeunes et moins jeunes, associations, commerçants à nous rejoindre et à s'exprimer. Il est important que Bouvron avance avec les bouvronnais, que les attentes soient écoutées en amont pour éclairer la décision finale prise par les élus.

La démocratie participative n'est pas un concept, à Bouvron c'est une réalité.

*Marcel Verger,
Maire de Bouvron,
Conseiller départemental de Loire-Atlantique*

SOMMAIRE

LA VIE DE **NOTRE COMMUNE**
C'est **la rentrée!**

4-15

LA VIE **SOCIALE**
La **téléassistance**

16-19

LA VIE **CULTURELLE**
Spectacle : **Mucho Corazon**

20-21

LA VIE **ASSOCIATIVE**
En décembre : **théâtre**

22-23

RENDEZ-VOUS
CALENDRIER DES **FÊTES**

24

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Tél. 02 40 56 32 18
www.mairie-bouvron.fr

Tirage : 1 500 exemplaires

Directeur de publication : Marcel Verger,
maire de Bouvron

Photo de la couverture : ©J.-François Mollière

Imprimé sur papier recyclé
par l'imprimerie du Sillon - Savenay



La vie de notre COMMUNE

► C'est la rentrée à l'école Félix-Leclerc

UNE ÉCOLE MÉTAMORPHOSÉE

Ce fut un été très studieux pour l'ensemble des intervenants du chantier du pôle enfance.

Le pari était ambitieux : durant les deux mois des vacances scolaires, les quelques dizaines de compagnons présents sur le chantier devaient terminer la rénovation de l'école existante, requalifier la cour maternelle, repenser l'ensemble des abords du pôle enfance, le parking, les terrains de sport ou encore la mare pédagogique.

Avec le concours de l'ensemble des services techniques et espaces verts de la Commune, des élus, des enseignants, des architectes, du paysagiste et du pilote du chantier, ce pari a été relevé, en temps et en heure. Projet participatif depuis ses premières esquisses, la réussite de ce chantier de longue haleine tient entièrement là, dans l'investissement de chacun vers un but commun.

Ainsi mardi 1^{er} septembre, les enfants, les parents et l'ensemble de l'équipe éducative ont retrouvé une école métamorphosée, qui fait déjà la fierté de l'ensemble des utilisateurs.



Commençons la visite par les espaces extérieurs

Le parking, aux enrobés encore chauds, a été généreusement agrandi, et peut désormais accueillir 90 voitures et 5 cars en simultané, la voirie élargie permettant une circulation enfin apaisée. Les deux terrains multisports, au nord du site accueilleront les enfants des deux écoles de la Commune, limitant les trajets en car vers la salle des sports.



Une mare pédagogique entièrement repensée, permettra la découverte de la faune et de la flore aquatiques, avec ses pontons et passerelles en bois. Enfin sur le grand parvis d'entrée, l'attente des enfants et de leurs parents pourra se faire en toute sécurité, à l'abri du trafic du parking.



Une fois passé le portail de l'école, ce qui marque le plus, c'est la taille et la disposition de la nouvelle cour maternelle, à présent ouverte également aux élémentaires. Avec ses 1800 m², elle a en effet presque doublé de surface mais c'est surtout son agencement, les différents revêtements de sol et le travail des bancs, murets et soutènements, en robinier, qui rend cet espace remarquable. Que ce soit l'aire de jeu, en copeaux de bois, le bac à sable, lové autour des chênes, les aires de motricité en enrobé, les pelouses ou les potagers surélevés, chacun de ces lieux fabrique une cour où chacun trouve sa place, dans un espace très apaisant. Deux cabanes en bois abritent les jeux des plus grands, ainsi que les vélos des petits.

Des bâtiments neufs et restructurés

Au niveau des bâtiments, neuf des quatorze classes, situées dans les constructions nouvelles, étaient déjà opérationnelles depuis février dernier. Le travail

La vie de notre COMMUNE

de l'été a donc consisté à restructurer l'ensemble des bâtiments anciens, autour de la **nouvelle cour**. Les locaux historiques de l'école abritent à présent la **partie administrative en rez-de-chaussée**, qui comprend un bureau Rased/médecin scolaire, une tisanerie (qui complète celle de la maternelle), un bureau de direction, et une grande salle des maîtres, sur deux niveaux, en lieu et place de la bibliothèque. L'élémentaire, restructurée, abrite cinq classes, dont deux à l'étage, que complètent une **salle informatique** et une nouvelle et **généreuse bibliothèque**. Poursuivant le travail effectué sur les bâtiments neufs, chaque classe abrite un coin vestiaire et des sanitaires et **ateliers mutualisés**. Plus fonctionnels, ré-isolés thermiquement et phoniquement, tous ces locaux ont retrouvé une seconde jeunesse ; le pari était également économique et écologique, puisque l'ensemble du pôle enfance une fois terminé, grâce également à sa **chaufferie bois**, ne devrait pas consommer plus d'énergie pour son chauffage que l'ancienne école.

Reste une toute dernière étape à ce chantier à « tiroirs »

Au retour des vacances de la Toussaint, l'ensemble du projet sera achevé avec **l'ouverture du périscolaire et de l'accueil de loisirs** en lieu et place de l'ancienne école maternelle. Ce repositionnement, au plus près des deux écoles évitera les trajets en car vers la Minoterie et permettra une **grande mutualisation** avec le reste du groupe scolaire. Ainsi le périscolaire bénéficiera-t-il des cours et des terrains multisports. La **proximité du restaurant scolaire** des Petits Palais permettra également une mutualisation croisée : elle déchargera la salle de restauration en accueillant au périscolaire une petite partie de



l'effectif, tout en faisant profiter celui-ci des structures de la cuisine, notamment chambres froides. Ces locaux, dans leur ensemble seront utilisés par les équipes municipales sur le temps du midi, ainsi que de 15h45 à 16h30, durant les TAP, pour proposer aux enfants des activités de qualité.

Ce nouvel accueil périscolaire aura une entrée propre et identifiable depuis le parking, équipement communal majeur, à la fois proche et totalement indépendant de l'école Félix-Leclerc.

Avec cet équipement, que nous envient déjà nombre de communes alentour, Bouvron se dote d'un pôle enfance exemplaire à bien des points de vue. **Fort d'une capacité de quatorze classes** pour onze aujourd'hui occupées, il nous permet d'envisager sereinement l'avenir.

Laurent Bissery, adjoint à l'éducation affirme « *qu'en ces temps de contraintes budgétaires, avec cet investissement, la Commune mise sur sa jeunesse, en lui fournissant un outil idéal pour développer savoir, culture et citoyenneté* ».

Un beau programme...



La vie de notre COMMUNE

► Zoom sur la rentrée 2015...

Début septembre, 410 élèves ont repris le chemin de l'école sur la Commune de Bouvron

À L'ÉCOLE PUBLIQUE FÉLIX-LECLERC



271 élèves dont 103 en maternelle et 168 en élémentaire se sont installés dans leurs nouvelles classes. Le directeur de l'école, Thierry Paitel aura en charge une équipe d'enseignants :

- 4 classes multiniveaux en maternelle avec Isabelle Vilain, Céline Rojouan, Laure Frappesauce, Cécile Cheval,
- et 7 classes en élémentaire avec Thierry Paitel en CP, Anne Mainguy (CP-CE1), Séverine Rouy (CE1), Céline Mabilais (CE2), Émilie Bodet (CE2-CM1), Laurence Kuntmann (CM1-CM2), Anne Claire Piquet (CM1-CM2), Marie-Aurélien Rivière (3 compléments de service en maternelle et 1 en CM1-CM2), Marion Guignard, complément de service en CP.

À L'ÉCOLE PRIVÉE SAINT-SAUVEUR

La directrice, M^{me} Gendron et son équipe de 7 enseignants ont accueilli 139 élèves (54 en maternelle et 85 en élémentaire).

2 nouvelles enseignantes Fabienne Padiou (complément de service en CM1-CM2) et Isabelle MEIGNEN (GS/CP) ont intégré l'équipe actuelle : Geneviève GENDRON (CM1-CM2), Gwénola MERIAN (CE2-CM1), Sandrine BIDAUD (CE1-CE2), Claire DELGADO et Rozenne ANGOT (MS/GS) et Soazig GUYOT (TPS/PS).



Les enfants des deux écoles à l'accueil périscolaire.

► Mise en place du conseil municipal d'enfants fin décembre

Issu de l'Agenda 21 de la Commune, le Conseil municipal d'enfants de Bouvron se concrétise.

Pensé comme un outil d'éducation à la citoyenneté, il présente une double vocation. Il permet tout d'abord aux enfants de se confronter aux enjeux de la vie en société, par l'apprentissage de la démocratie au niveau local. Il a ensuite comme objectif d'interpeller les élus bouvronnais sur les problématiques retenues par les enfants. Les projets concrets, qu'ils auront pris le temps d'approfondir, sous l'angle des faisabilités techniques et financières, seront présentés au Conseil municipal des adultes et soumis au vote.

Le projet s'adresse plus particulièrement aux enfants scolarisés en CE2-CM1-CM2. Concrètement, avant les vacances de la Toussaint,

les élus de la commission des affaires scolaires présenteront aux enfants des 2 écoles le projet qu'ils portent. Ensuite, les enfants qui le désirent s'inscriront par binôme paritaire et par niveau. Ils devront, après les vacances, rentrer dans une phase de campagne électorale en présentant dans leur école pendant 3 semaines un projet ou une action qu'ils souhaiteraient mettre en place dans la Commune.

Les élections auront lieu fin novembre à la mairie de Bouvron. **Le conseil sera composé de 9 filles et de 9 garçons**, la répartition entre les 2 écoles se fera en proportion du nombre d'enfants dans chaque école (1 binôme par niveau à l'école privée et 2 binômes par niveau à l'école publique). Ils pourront ensuite commencer leur mandat d'une durée de 3 ans début 2016.

Été 2015, le plein d'activités à l'ALSH

L'accueil de loisirs, dirigé cet été par Lisa Le Marchand et Sophie David a accueilli **483 enfants** sur l'ensemble des 5 semaines.

À travers différentes thématiques, l'équipe d'animation a mis en place des activités ludiques, de plein air, des activités créatives et artistiques. Les enfants ont eu l'occasion de visiter le zoo de la Boissière du Doré et ont participé à des temps forts tout au long de l'été.

La journée intercentre à Blain et des actions menées avec les enfants du Gâvre et de la Chevallerai ont permis de créer du lien avec les autres accueils de loisirs du Pays de Blain. De plus, la veillée organisée pour les plus grands a

remporté un réel succès. Fin juillet, les familles ont assisté à un spectacle mis en place par les enfants sur le thème de la tolérance dans le cadre du Projet Éducatif Local en partenariat avec la compagnie Giocco Cosi et l'accueil de loisirs de la Chevallerai. Ce spectacle autour de la danse et du rythme a rassemblé 40 enfants sur scène afin de créer un moment convivial avec les parents.



► LA POSTE

Les nouveaux horaires d'ouverture

Depuis le 20 juillet, les horaires du bureau de Poste ont évolué pour maintenir un accès aux services 6 jours sur 7.

Désormais les clients sont accueillis :

- Lundi de 14h00 à 16h00
- Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Samedi de 9h00 à 12h00.

► PASSEPORTS

Achat du timbre fiscal

Il est possible aujourd'hui d'acheter en ligne le timbre fiscal pour l'obtention d'un passeport.

Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçus par courriel ou SMS.

Ces références sont à présenter avec le dossier de demande de passeport dans les mairies agréées.



timbres.impots.gouv.fr

La vie de notre COMMUNE

► La couverture Internet Haut Débit s'améliore sur Bouvron

Si le Haut Débit existe à Bouvron depuis plusieurs années il était réservé aux habitants proches du bourg. En effet, les débits internet sont dépendants de la longueur de la ligne téléphonique en cuivre. Ainsi pour atteindre des débits de 20 Méga en ADSL il faut être entre 1,5 km et 2 km du central téléphonique.

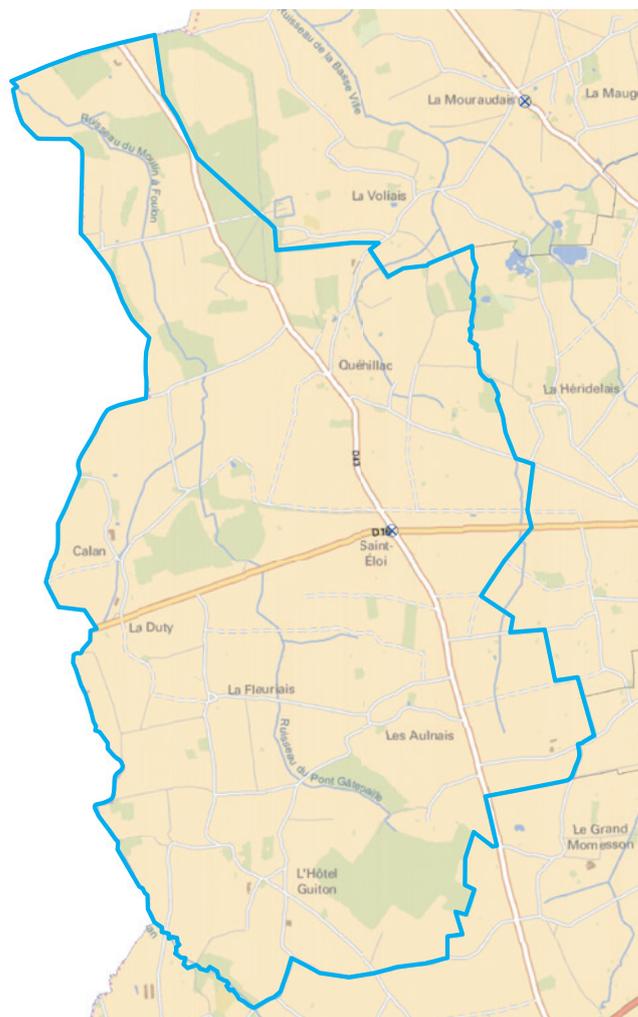
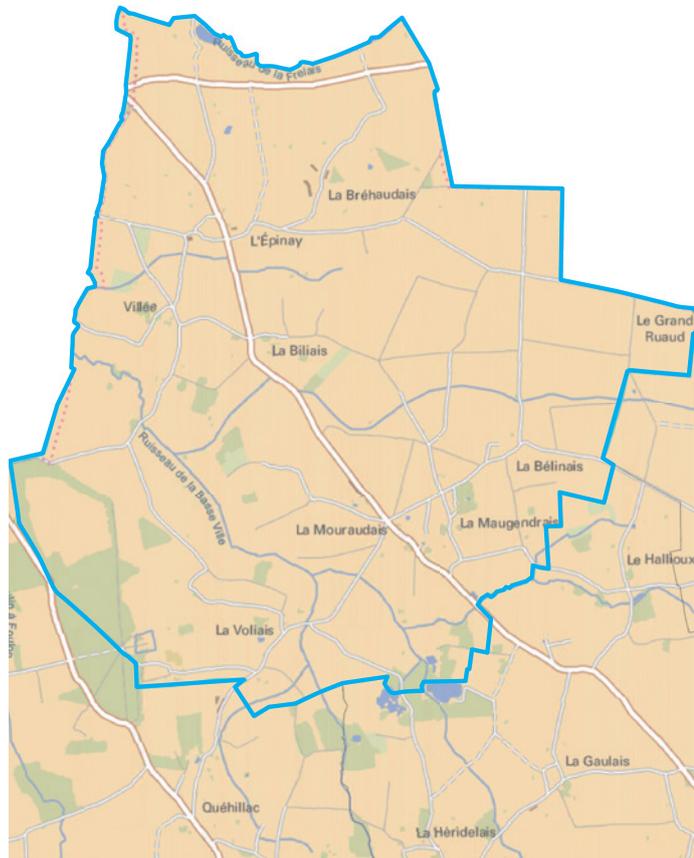
Pour améliorer cette situation le Conseil départemental de Loire-Atlantique et le Syndicat d'Électrification (SYDELA) ont investi 27 millions d'euros pour augmenter la couverture de plusieurs dizaines de milliers de lignes et a nécessité l'installation de plus de 150 équipements dits de montée en débit. La Commune de Bouvron est concernée par deux secteurs : Saint-Éloi et la Mouraudais (cf. cartes).

Comme pour le bourg les habitants les plus proches pourront prétendre à la technologie VDSL permettant d'atteindre le très haut-débit jusqu'à 40 Mégabits/s. De nouveaux services seront aussi disponibles pour la majorité des lignes et particulièrement la TV sur ADSL.

Attention ces services peuvent être dépendants de l'opérateur et vous devrez donc contacter le vôtre ou comparer les offres de chacun.

Pour le **secteur Saint-Éloi** qui couvre entre autre les villages de Quéhillac, Calan, La Fleuriais, Hotel Guitton... cela devrait être possible dès la mi-octobre 2015 et pour le **secteur Mouraudais**, Voliais, l'Épinay, Villée, La Bélinais... il faudra attendre la mi-janvier 2016.

Si la municipalité de Bouvron se félicite de cette modernisation du réseau internet de notre territoire, les élus restent mobilisés pour d'autres secteurs dont les débits sont très faibles. Malheureusement, à ce jour, des contraintes réglementaires nationales ne permettent pas de régler toutes les zones dont le débit internet est inférieur à 2 Mégabits/s et il faudra attendre la levée de ces contraintes pour espérer offrir une équité dans ce domaine.



► Schéma de Cohérence Territoriale : exprimez-vous !

Le Pôle Métropolitain invite les habitants du Pays de Blain à participer à une concertation dans le cadre de la révision du SCoT.

Participez !

Le Pays de Blain a rejoint le périmètre du SCoT Nantes-Saint-Nazaire durant l'été 2010.

Ce syndicat mixte s'est transformé en Pôle Métropolitain en juillet 2012, profitant des possibilités offertes par la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2012.

Cette structure s'appuie sur un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour fixer les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire sur les 15 années à venir. Ce document de planification regroupe plus de 60 communes (dont Nantes et Saint-Nazaire).

La Commune de Bouvron, située dans ce périmètre, est concernée naturellement et un document est actuellement en cours de réécriture. En effet, il fixe les grands principes de développement du territoire jusqu'à l'horizon 2030.

Afin d'adapter au mieux ces grands principes, les 3000 bouvronnais ont la possibilité de contribuer à la définition des orientations sur 4 grandes thématiques : habitat et vie sociale / mobilités et modes de vie / transition écologique / économie et emploi.

Comment et où développer l'habitat demain ?
Comment favoriser le développement économique à toutes les échelles ?

Comment améliorer l'accessibilité en transports collectifs ?

Comment concilier préservation de l'environnement et développement ?

C'est à toutes ces questions que citoyens, associations et entreprises sont invités à répondre dans le cadre de la concertation mise en place par le Pôle Métropolitain.



NANTES SAINT-NAZAIRE
PÔLE MÉTROPOLITAIN

////// CONCERTATION PUBLIQUE – SCOT ////

**NANTES
SAINT-NAZAIRE
2030?**

PARTICIPEZ!

////////// Rendez-vous sur //////////
www.nantessaintnazaire.fr

PLUSIEURS FAÇONS DE PROCÉDER

- Déposez votre contribution et consultez les documents disponibles au siège de la Communauté de Communes de la Région de Blain :
1 avenue de la Gare – 44130 Blain
- Contribuez directement sur le site internet du Pôle Métropolitain.
Les contributions, que vous posterez seront prises en compte et alimenteront en continu les réflexions des élus pour élaborer le SCoT, sous

réserve qu'elles respectent la charte de participation en ligne.

- Participez aux soirées contributives thématiques et réunions publiques organisées.
Obtenez les dates sur : www.pays-de-blain.com
- Écrivez à Madame la Présidente du Pôle Métropolitain Nantes-Saint-Nazaire.
+ d'info sur www.nantessaintnazaire.fr

► La déviation, bientôt les travaux

Depuis si longtemps qu'on l'attendait, ça y est, les travaux sont enclenchés.

Longue de 4 kilomètres, elle commencera au sud, à hauteur du Haut Bezoul, contournera la Commune par l'est et se raccrochera au nord sur la RN 171 actuelle.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a mené les procédures réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations nécessaires au démarrage de travaux.

La direction interdépartementale des routes - Ouest (DIRO) - assurera, en tant que maître d'œuvre, le pilotage et le suivi des travaux.

EN MAI-JUIN 2015, LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES



Après la démolition d'une habitation au Chatel, située sous l'emprise de la future route, une des premières actions de terrain a été la réalisation des opérations d'archéologie préventive. Suite au diagnostic effectué sur l'ensemble du tracé de la déviation par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, fin 2013 - début 2014, des fouilles ont été menées sur le site de Fay-de-Bretagne, au lieu-dit « Le Pré de la Cour » (du 26/05/15 au 18/06/15). Elles ont été réalisées par le bureau d'études Éveha.

Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour des fours d'un type connu localement (notamment à La Chapelle-sur-Erdre et à Guérande), datés a priori du Haut Empire (entre le 1^{er} et le III^e siècle de notre ère) et dont la fonction pourrait être le fumage de viande. Au moins un bâtiment sur poteaux et des fosses contenant des rejets de

matériels brûlés (verre, clous, céramiques) dont la fonction reste à déterminer ont également été découverts. Les études du mobilier ainsi que des données récoltées se poursuivent actuellement et permettront d'affiner les connaissances de ce site et de son occupation.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Concomitamment, un dossier de demande d'autorisations réglementaires au titre du code de l'environnement et dans le cadre de la loi sur l'eau a été déposé. Il précise les impacts du projet et les mesures compensatoires nécessaires. Une enquête publique, relative à la loi sur l'eau, se déroulera en ce début d'automne.

Le Préfet prendra alors un arrêté qui permettra de pouvoir ouvrir le chantier. Parallèlement, une demande de dérogation a été déposée au titre des espèces protégées au Comité National de la Protection de la Nature, qui délivrera son avis fin du 1^{er} trimestre 2016. Une consultation dématérialisée du dossier sera organisée par la Préfecture en fin d'année 2015. Le préfet prendra ensuite un arrêté de dérogation à la destruction des espèces protégées qui permettra de commencer les travaux.

QUELS SERONT LES PREMIERS TRAVAUX ?

- **Des ouvrages d'art** sont nécessaires, ainsi, 3 ponts seront construits :
 - sur le site du Chatel pour le VC 11,
 - à la Pivolais,
 - et à la Farinelais pour enjamber le ruisseau.
- **Un mur anti-bruit** sera aussi installé au niveau du pont du Chatel. Les travaux débuteront au début du 2^e trimestre 2016. La fin prévue de ce chantier est fixée à mi 2017.
- **Ensuite 3 giratoires** seront réalisés :
 - au Haut Bezoul,
 - sur la RD 16 direction Fay-de-Bretagne,
 - et le giratoire nord pour se raccorder à la RN 171. La fin prévue de ces travaux est fixée à mi 2017.
- **Commencera alors la dernière phase de travaux** correspondant à la réalisation de la section courante entre les giratoires et les aménagements paysagers.

La vie de notre COMMUNE

- Parallèlement à tous ces travaux, **dès 2016 des travaux de mise en œuvre de mesures compensatoires** pour les espèces protégées et les zones humides seront engagés.

QUELLE EST LA DATE PRÉVISIONNELLE DE LA FIN DES TRAVAUX ?

Début 2019, la voie devrait être terminée et ouverte à la circulation.

La déviation va devenir bientôt une réalité qui permettra au Bourg de Bouvron de vivre autrement, et à la Commune de réhabiliter son centre dans le cadre des études menées sur la stratégie urbaine.

LA DÉVIATION DE BOUVRON



► Le ruisseau de la Farinelais, site vitrine pour la restauration

Sur une parcelle communale située au sud du lotissement « du Clotais », le ruisseau de la Farinelais présente une dégradation de sa morphologie : diminution de sa largeur, de sa profondeur, retour du lit dans le fond.



Le ruisseau de la Farinelais est un affluent du Pont Serein, qui prend sa source à Malville, qui lui-même se jette dans l'Isac Canalisé (Canal de Nantes à Brest). C'est donc le Syndicat de l'Isac qui a la compétence de la gestion de l'eau sur la Farinelais. Ce syndicat a été créé en 2011 pour mutualiser l'effort des communes riveraines de l'Isac et les aider à la réalisation des travaux de restauration des cours d'eau. Il intervient après concertation et accord des collectivités et des propriétaires. Les travaux sont pris en charge par le Syndicat, sauf demande particulière.

Le Syndicat de l'Isac a engagé de 2012 à 2014 une série de diagnostics qui a permis d'avoir une meilleure connaissance du territoire. Ces études ont porté sur :

- la maîtrise des ruissellements, notamment sur les territoires menacés d'inondation,

QUI PILOTE CES TRAVAUX ?

Bouvron est située sur deux bassins-versants, celui du Brivet et celui de l'Isac. Afin de répondre aux objectifs de gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau à l'échelle de ces bassins-versants, la Commune a décidé d'adhérer aux syndicats du bassin-versant de l'Isac et du Brivet.

Qu'est-ce qu'un bassin-versant ?

Le bassin-versant est le territoire privilégié à partir duquel il faut intervenir pour préserver la ressource en eau.

Dans le cas de l'Isac, la source se trouve sur la Commune d'Abbaretz. Le cours principal est utilisé sur un grand linéaire par le Canal de Nantes à Brest. Le bassin de l'Isac se termine à la confluence avec la Vilaine sur les communes de Théhillac (56) et Fégréac (44).

Le bassin-versant de l'Isac a une surface de 730 km².



Juillet 2015, Denis Fatin, technicien aquatique du Syndicat de l'Isac, expliquant la restauration du ruisseau de la Farinelais aux élus.

on des cours d'eau

La Farinelais fait l'objet de travaux de restauration de vallée...

- la qualité de l'eau,
- l'état des milieux aquatiques.

Il est apparu que les milieux aquatiques sont assez dégradés.

Les élus de Bouvron ont accepté que le ruisseau de la Farinelais soit site vitrine pour expliquer la nécessité de restaurer les cours d'eau en mauvais état en raison des travaux hydrauliques menés durant ces quarante dernières années...

QUELLE EST LA NATURE DES TRAVAUX ENGAGÉS ?

Le ruisseau va faire l'objet d'une remise en état, notamment par :

- des recharges granulométriques dans le fond du lit : gravier, cailloux, blocs... pour redonner au cours d'eau des capacités de débordement dans les zones peu vulnérables,
- la création de banquettes minérales ou végétales pour diminuer la section du lit et ainsi augmenter la hauteur d'eau en période de basses eaux,
- le remplacement du lit en fond de vallée,
- l'installation de blocs et de bois mort dans le lit afin de diversifier les écoulements et les habitats et ainsi améliorer les conditions de vie de la faune aquatique,
- l'entretien de la végétation des berges et la pose d'un passage busé afin de permettre le franchissement du cours d'eau par le bétail.

LA RÉALISATION DES TRAVAUX

Les travaux se déroulent de septembre à octobre si les conditions climatiques le permettent.

2 intervenants pour ce chantier :

- l'association ACCES-REAGIS, association d'insertion, assure l'entretien de la végétation riveraine préparant l'intervention des engins mécaniques, par exemple la coupe d'arbres, et réalisera les banquettes végétales.
- l'entreprise TSR/DERVENN, spécialisée dans la restauration des milieux naturels, cours d'eau et zones humides.

Ces travaux concernent un linéaire d'environ 500 m, à l'entrée de la Commune, à partir du pont sur la RD 116.

► INFO D'ATLANTIC'EAU

Le service de l'eau potable

Des entreprises privées proposent des « contrats assistance réparation fuites » : ces démarches n'émanent pas du service public d'eau.

Renseignez-vous précisément sur la couverture du contrat, les événements garantis, les exclusions, sans oublier que votre assurance habitation couvre peut-être déjà la recherche de fuites. Bon à savoir : un plafonnement du montant des factures en cas de surconsommation consécutive à une fuite non décelable est déjà, sous certaines conditions, prévu par la loi Warsmann, votée en 2011.



La vie de notre COMMUNE

► Travaux de desserte de gaz et de mise en séparatif des eaux usées en centre bourg

Afin d'alimenter en gaz le centre-ville, GrDF (Gaz Réseau Distribution France) procède à l'installation d'une conduite, depuis le village de la Mouraudais jusqu'à la laiterie LACTALIS.

La Commune de Bouvron profite de ces travaux pour moderniser le réseau d'assainissement sur ces mêmes voies.

Ces interventions importantes devraient se poursuivre **jusqu'en février 2016**.

Une nouvelle phase de travaux débutera **dans un second temps** pour desservir les secteurs situés au sud du Bourg (sous l'axe de la RD 16).

QUELS AMÉNAGEMENTS SUR LA CIRCULATION ?

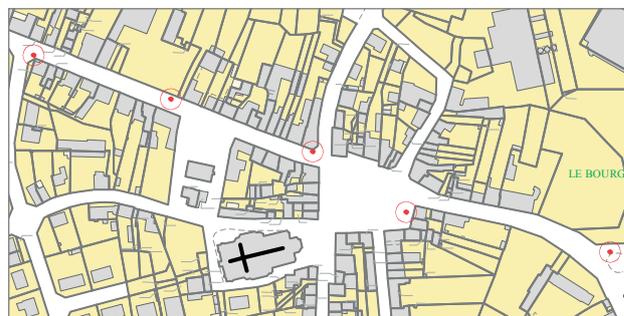
Le temps des travaux, l'accès des piétons sera maintenu dans les différents secteurs, mais des aménagements de circulation sont nécessaires (cf. plans 1, 2, 3).

Pendant toute la durée des travaux, un itinéraire de déviation sera conseillé aux automobilistes.

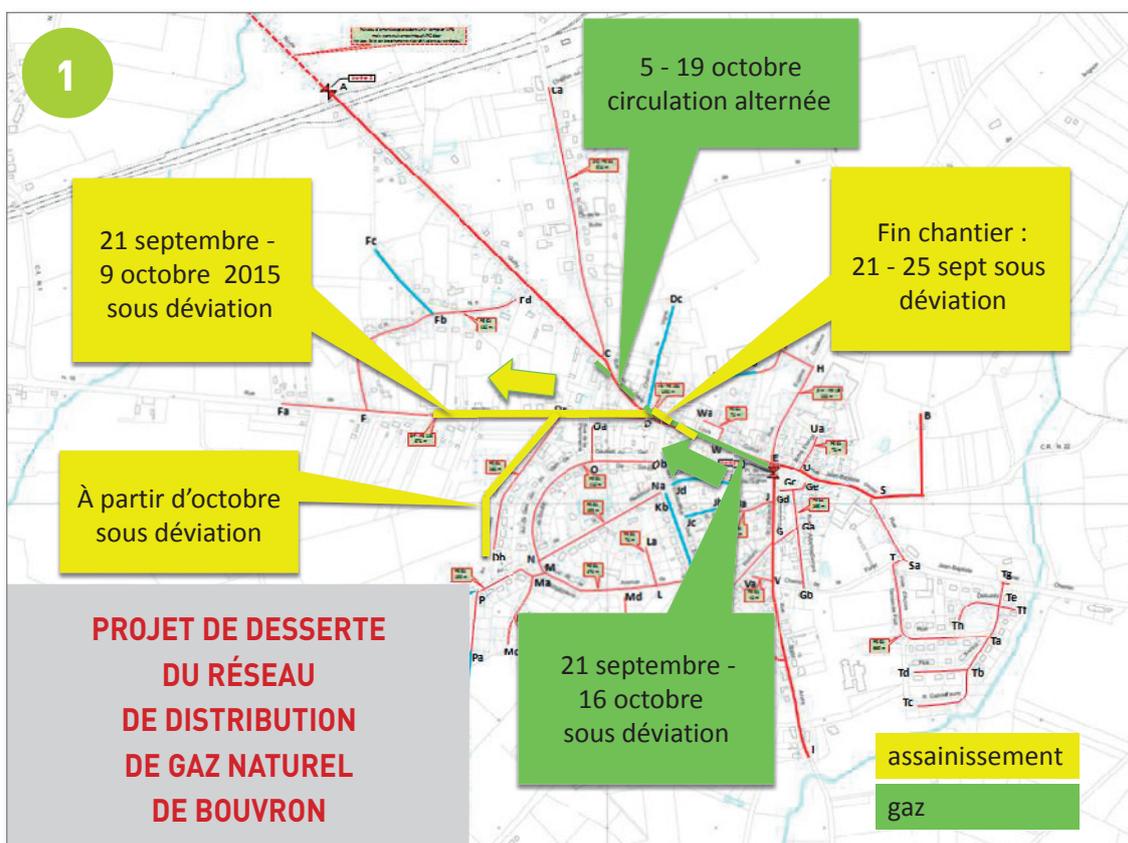
INCIDENCE SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Pendant la durée des travaux, certaines mesures ont été prises afin d'assurer un service maximum aux usagers avec les **bus scolaires et l'arrêt Lila**.

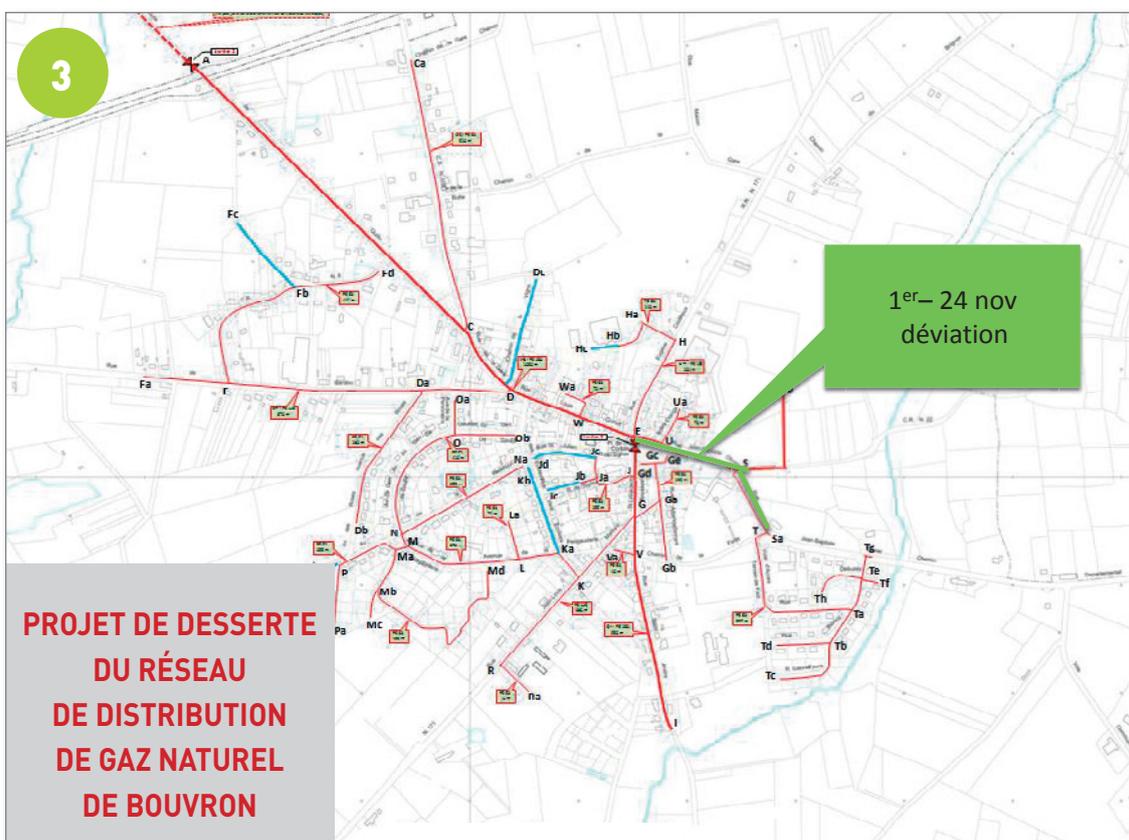
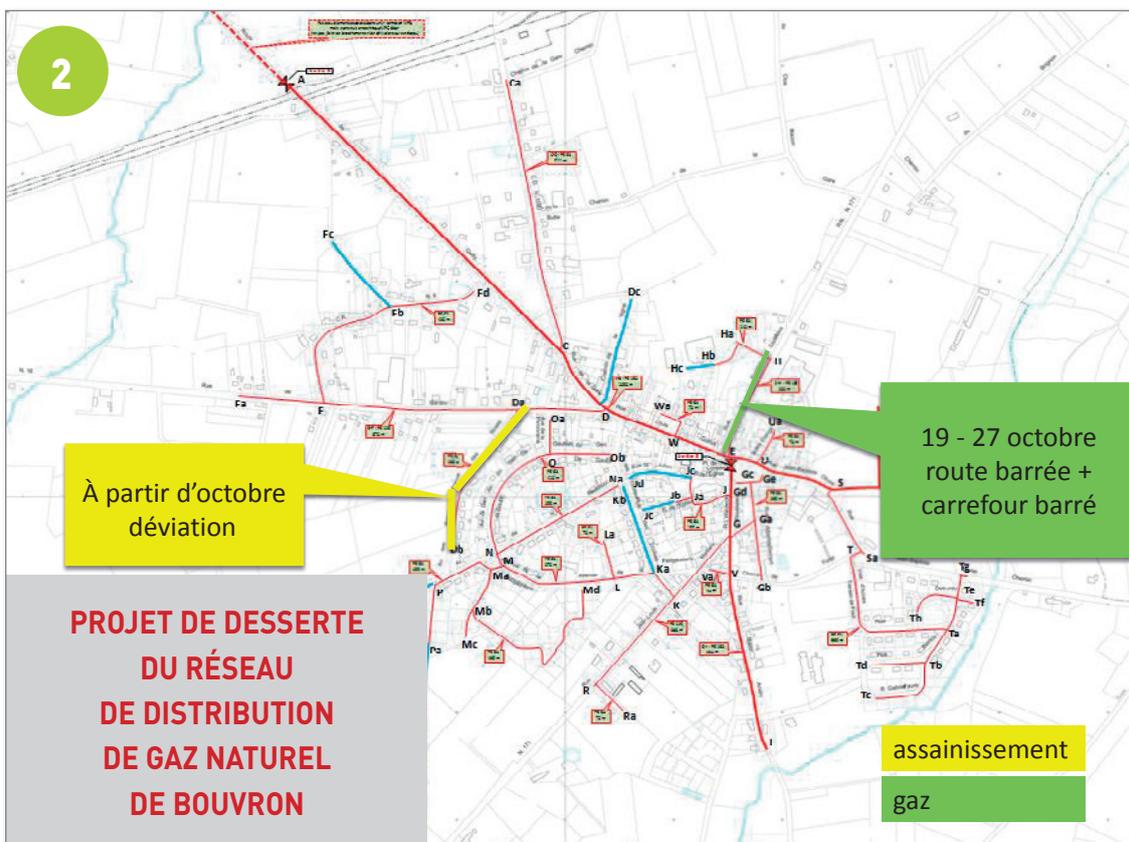
De même, la collecte des **ordures ménagères** sera assurée à l'extrémité des routes barrées, dans un conteneur disposé à cet effet.



○ Points de collecte des ordures ménagères.



La vie de notre COMMUNE



► Un 25^e anniversaire convivial et solidaire



Pour marquer la 25^e année de son activité, **l'association Bouvron Solidarité Accueil** a invité, ses adhérents et sympathisants actuels et anciens, à un moment festif et de retrouvailles autour d'un repas pris en commun.

Une exposition de photos et de documents a permis à chacun de se remémorer les temps forts de l'asso-

ciation qui œuvre dans l'accueil des gens de passage et dans la production de légumes.

L'après-midi a été meublée par des activités ludiques.

Pour cette journée du 4 juin à Horizinc, l'association a fait rimer convivialité avec solidarité.

► Séjour ANCV

Pour la septième année consécutive, des aînés de notre Commune ont pu bénéficier de l'organisation d'un séjour vacances cofinancé par l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV). Sous certaines conditions, ce dispositif permet aux seniors de profiter en commun de bons moments de vacances adaptés à leurs centres d'intérêt et à leurs possibilités.

Initié pour la première fois en 2009 par la municipalité, le projet porté par le club Retraite et Loisirs est toujours soutenu par la Commune qui participe aux frais de transport.

Pour cette année le séjour s'est déroulé du 6 au 13 juin au Village Vacances de Bombannes sur la commune de Carcans en Gironde.

C'est dans un cadre verdoyant que le groupe a trouvé un accueil chaleureux, avec prestations d'hôtellerie de qualité, personnel à l'écoute des besoins et une guide accompagnatrice aux petits soins.



Les journées se sont succédé au gré des sorties en autocar dont Maubuisson, le bassin d'Arcachon, le cap Ferret, Lacanau, la pointe de Graves ainsi qu'une journée à Bordeaux. Également au programme de nombreuses visites : musées, propriété viticole... etc.

Avec la découverte du Médoc, le cru de cette année a été qualifié d'excellent par les 37 participants.

► LA TÉLÉASSISTANCE

À QUI S'ADRESSE CE SERVICE ?

À toute personne qui souhaite rester à son domicile en toute sécurité 24h/24.

Des professionnels sont à votre disposition pour vous apporter :

- écoute,
- assistance et réconfort.

QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

Des professionnels peuvent contacter et faire intervenir :

- votre famille,
- votre entourage,
- ou les services d'urgence.

QUEL EST LE MODE D'UTILISATION ?

Un boîtier est raccordé sur une prise de courant et une prise de téléphone. Une simple pression sur le déclencheur (médaillon ou montre) et vous êtes en relation directe avec le centre d'écoute.

Le transmetteur vous permet de dialoguer avec des professionnels sans décrocher votre téléphone.

Le médaillon ou la montre ont une portée suffisante pour déclencher un appel de toutes les pièces ou de votre cour ou jardin.

QUEL EN EST LE COÛT ?

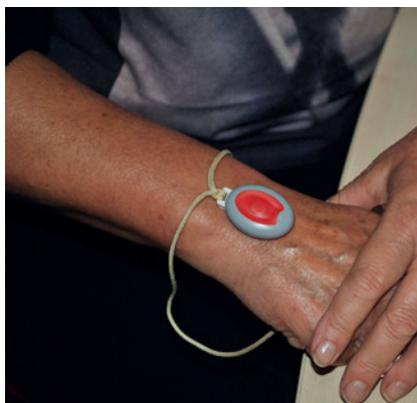
L'abonnement est mensuel en fonction du revenu fiscal de référence

- tarif de base : 19,93 €
- tarif réduit : 9,95 €

COMMENT S'ABONNER ?

S'adresser à la mairie pour remplir le dossier. Se munir du dernier avis d'imposition et d'un RIB.

Prévoir plusieurs personnes qui pourront se rendre à votre domicile en cas de problème.



► Une nouvelle entreprise à Bouvron

- **LILIBROC** Madame Élise Charpentier s'est installée avenue de la Périgauderie. Elle achète et revend sur internet des meubles et objets d'occasion qu'elle restaure et relooke.

Contact : 06 78 29 09 36 - elise@lilibroc.fr

► VOTRE CPAM VOUS INFORME

Les aides de l'Assurance Maladie pour une complémentaire santé

Si vous avez des difficultés à financer une complémentaire santé, l'Assurance Maladie peut vous y aider avec ses dispositifs d'aide, soumis à conditions de ressources :

- **la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUC)**, une complémentaire santé gratuite pour les assurés à faibles ressources (8 645 €/an pour une personne, 12 967 € pour deux, 15 560 € pour trois...).

- **l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS)**, une aide au financement de votre mutuelle pour les personnes dépassant le seuil d'accession à la CMUC (11 670 €/an pour une personne, 17 505 € pour deux, 21 006 € pour trois...).

L'ACS donne droit à une réduction sur le montant annuel de la cotisation à une complémentaire santé proposée par l'un des dix organismes sélectionnés au titre de l'ACS (liste disponible sur ameli.fr).

L'attribution de ces aides dépend de votre situation et de vos ressources.

Pour savoir si vous pouvez y prétendre, rendez-vous sur le simulateur d'aide financière sur www.ameli.fr/simulateur-droits, pour vous permettre d'obtenir une estimation anonyme, en quelques clics.

Pour en savoir plus : www.ameli.fr

La vie SOCIALE

► L'ATRE fête ses 30 ans !

Depuis 1985, année de sa création, l'ATRE aide les demandeurs d'emploi du territoire à travers un accompagnement spécifique et individualisé tout en leur proposant des missions variées chez les particuliers, les collectivités, les entreprises et les associations.

En 2014, 170 personnes ont été positionnées sur des missions de ménage, repassage, garde d'enfants de plus de 3 ans, espaces verts (tonte, débroussaillage, taille de haies), petits travaux de peinture, tapisserie, bricolage, manutention.

30 ans que bénévoles et salariés se mobilisent pour développer et professionnaliser toujours plus l'association. Leur investissement ne faiblit pas. Depuis le premier trimestre 2015, ATRE s'est dotée d'une nouvelle



UN EXEMPLE DE SORTIE DE ATRE

David Clercy, jardinier à Bouvron

David, 23 ans, cherchait un emploi après avoir obtenu un CAP de vente et restauration. Après de multiples recherches infructueuses, il s'inscrit dans une agence d'intérim et à l'association ATRE. Le personnel de l'association lui confie plusieurs missions, déménagements et entretien d'espaces verts chez des particuliers ou dans des entreprises.

En 2014, la Commune de Bouvron a besoin d'une personne en contrat d'avenir pour effectuer des tâches de manutention l'été, du désherbage et du taillage ; elle s'adresse à ATRE, qui envoie David.

Depuis, David a découvert ce métier de jardinier qui lui convient parfaitement, et a signé son contrat d'avenir. Il est embauché un an, renouvelable 2 fois, payé au SMIC et ce qu'il apprécie le plus c'est



identité visuelle et accueille désormais les demandeurs d'emploi dans ses nouveaux locaux au 11 bd de la Résistance à Blain.

L'ATRE, ce sont aussi des valeurs : développer les actions de proximité pour revitaliser nos communes et l'emploi, être partenaire avec les acteurs socio-économiques et les collectivités locales sur les questions de l'emploi et de la formation professionnelle.

ATRE - 11 bd de la Résistance - 44130 Blain
Tél. 02 40 79 19 88
atre.accueil@gmail.com - www.atre44.com

*ATRE, une association solidaire
pour les demandeurs d'emploi*



« d'avoir cet apprentissage, avoir une expérience et surtout un tuteur qui le forme ».

David est sorti des fichiers de ATRE.

► Info jeunes entre 16 et 25 ans

La Mission Locale Nord Atlantique accompagne des jeunes sortis du système scolaire à la recherche d'un emploi, d'une orientation, d'une formation et propose un accompagnement dans la recherche de contrat d'apprentissage et de professionnalisation.

Une équipe de conseillers est présente pour répondre aux besoins personnalisés de chaque

bénéficiaire afin d'améliorer leur insertion aussi bien professionnelle que sociale.

Elle informe également les entreprises sur les contrats aidés et les emplois d'avenir.

Horaires d'accueil du public :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

Contact :

Antenne Blain - 7 rue Victor Schœlcher - 44130 Blain
Tél. 02 40 79 99 01

Courriel : blain@missionlocale-nordatlantique.com

Site : missionlocalenordatlantique.wordpress.com



► Jeunes, une question ou une difficulté ?

Comme chaque année, en juin, le Conseil municipal a voté une subvention de 755 € à l'antenne nord de la Maison des Adolescents de Loire-Atlantique.

QUEL EST SON OBJECTIF ?

Les jeunes de **11 à 21 ans** accompagnés ou non de leurs parents peuvent prendre rendez-vous avec un accompagnant social de l'antenne Nord de la Maison des Adolescents de Loire-Atlantique. Ce premier rendez-vous, anonyme et gratuit, a pour objectif de mieux cerner la difficulté rencontrée afin de proposer l'accompagnement le plus adapté. À l'issue de ce premier entretien, et après en avoir échangé en équipe, l'accompagnant social proposera de poursuivre les rencontres ou orientera vers les partenaires tels que la Mission Locale, le Planning Familial, les services du Conseil Départemental, les services de soins spécialisés, ...

Toutes les questions et tous les thèmes peuvent être abordés.

Constituée d'une équipe pluridisciplinaire : accompagnants sociaux, psychologues, pédopsychiatres, accompagnante à la scolarité..., l'antenne Nord de la Maison des Adolescents a vocation à prévenir et à prendre en compte les difficultés que peuvent rencontrer certains adolescents ou certains parents au moment particulier du passage entre l'enfance et l'âge adulte.

Des rencontres sont organisées sur plusieurs communes : Ancenis, Blain, Châteaubriant, Derval, Guémené Penfao, Nort-sur-Erdre, Nozay et Riaillé

Pour prendre rendez-vous, contacter le 02 40 51 55 60



► L'UNICEF RECRUTE DES BÉNÉVOLES

Mettez vos talents au service des enfants

Le Comité de Loire-Atlantique pour l'UNICEF lance un appel afin de consolider son équipe actuelle avec de nouveaux bénévoles prêts à mettre leurs talents et leurs compétences au service du devenir des enfants du monde les plus vulnérables et marginalisés dans les deux missions qui lui sont assignées : collecte et information, ainsi que dans les fonctions de gestion.

Une formation d'une matinée est prévue au moment de l'engagement bénévole.

Le détail des postes à pourvoir figure dans les sites web :

Unicef France : www.unicef.fr

France Bénévolat :

www.francebenevolat.org

Espace Bénévolat :

www.tousbenevoles.org

Le Comité Unicef Loire-Atlantique et son équipe de 250 bénévoles et 10 stands de vente, a plus de 30 ans d'existence et d'actions avec un moteur : « SAUVER PROTÉGER ÉDUIQUER ».

Contact :

Jean-Marie Garreau
Unicef 44

Maison des Associations

11 rue du Prinquiau

44100 NANTES

Tél. 06 75 36 82 49 ou 02 40 58 08 97

Email : unicef44@unicef.fr

La vie CULTURELLE

► Le coup de cœur des lecteurs

Pour la 4^e édition du « Coup de cœur des lecteurs du pays de Blain », la bibliothèque municipale avec « Guetteurs de rêves » a participé à cette action de lecture, commune aux bibliothèques du secteur de Blain : Saint-Émilien, La Chevallerais, Le Gâvre et la médiathèque de Blain.

À Bouvron, 17 lecteurs ont lu six romans qui étaient proposés par le comité de lecture puis ont voté au mois de mai pour dire leur préférence. Le vote final a eu lieu à la Médiathèque de Blain le 12 juin 2015. Il regroupait tous les votes déjà exprimés dans chaque bibliothèque et a permis de connaître le lauréat : **La maison russe** de Tania Sollogoub, suivi de **Le temps de rêver est bien court** de Bertrand Longuespé. Cette soirée conviviale a été très constructive, basée sur l'échange des impressions de lecture qui peuvent se révéler très différentes.

Un appel est lancé pour que d'autres lecteurs rejoignent la bibliothèque lors de la 5^e édition 2015-2016 où cinq nouveaux romans seront proposés à la lecture.

Les inscriptions seront prises du 1^{er} octobre au 15 novembre.



► Spectacle enfants

Un spectacle pour enfants, de trois à dix ans et plus, est programmé pour le **22 octobre à la salle culturelle Horizinc**. Il est organisé par la bibliothèque municipale et Guetteurs de rêves.

Ce spectacle s'intitule : **Histoires de papier**.

Il est produit par la Compagnie Gioco Così.

Spectacle gratuit.

Réservations souhaitées au 02 28 01 20 54 ou sur bibliotheque.bouvron@orange.fr

► Mucho Corazon 21 novembre - Horizinc

Quatre personnages au caractère excentrique nous interprètent des grands classiques de la chanson française et des standards latinos... de Luz Casal à Juliette Gréco, en passant par Édith Piaf et Buena Vista Social Club : la soirée s'annonce Caliente.

Réservations en mairie :

au 02 40 56 32 18

ou sur yesgolive.com/horizinc

ou sur ticketmaster.fr

- Plein tarif : 15 €
- Tarif réduit : 8 € (enfants de 6 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA)
- Gratuit pour les moins de 6 ans

commune de
BOUVRON

MUCHO CORAZÓN

Samedi 21 Novembre 2015
HORIZINC / Salle Culturelle à 20h30
Organisé par la Municipalité de Bouvron
Tarifs : Plein tarif 15€ / Tarif réduit 8€ / Gratuit pour les moins de 6 ans
Réservations au 02.40.56.32.18
ou sur yesgolive.com/horizinc ou sur ticketmaster.fr
Licences 1-1067254 / 2-1067255 / 3-1067256

WWW.MUCHOCORAZON.FR

► L'association « MAURICETTE »

L'association a été déclarée le 11 juin 2015 à la sous-préfecture de Châteaubriant, elle est issue d'une volonté de quelques membres du Théâtre Fayen, qui après avoir eu l'occasion de voir des spectacles son et lumière ont eu l'envie d'en créer un.

Le roman de Bernard TABARY « Mauricette l'insoumise de la poche de Saint-Nazaire » en a été le déclencheur. L'histoire raconte la vie de Mauricette, fille d'agriculteurs, infirmière dans la région de Guérande qui par hasard va se trouver engagée dans des actions de résistance et...

Après avoir présenté le projet lors des commémorations du 70^e anniversaire dans plusieurs communes, deux réunions publiques de présentation ont eu lieu. La première salle Denise-Grey à Fay-de-Bretagne et la deuxième salle Horizinc à Bouvron.

Ces réunions ont été appréciées, puisque 65 personnes ont adhéré à l'association.

D'autres réunions devraient avoir lieu dans les communes environnantes : Saint-Omer-de-Blain -

Malville - Le Temple-de-Bretagne et Cordemais en septembre/octobre...

Le scénario était en cours d'adaptation cet été, reste à y rajouter des faits qui se sont déroulés plus près de chez nous, dans les communes de Saint-Omer-de-Blain - Bouvron - Fay - Malville - Le Temple ou Cordemais.

C'est dans cette optique que le bureau de l'association « Mauricette » et le futur metteur en scène Claude Lumineau, ont rencontré Stéphane Orjubin, au mois de juillet. Il a expliqué la démarche qu'il a effectuée auprès de témoins de l'époque en vue d'illustrer les commémorations du 70^e anniversaire à Bouvron.

Avec son aide, et après accord de ces témoins, certains de ces événements pourraient être inclus et mis en scène dans le spectacle de « Mauricette... ».

Rendez-vous est pris pour une nouvelle rencontre à la rentrée !

Affaire à suivre...



La vie ASSOCIATIVE

► Votre association 100 % en ligne

Dans le cadre de la simplification des démarches, le ministère de l'Intérieur, la direction de l'information légale et administrative (DILA) et le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, proposent désormais des services en ligne pour gérer une association. En 30 minutes vous pouvez ainsi créer, modifier ou dissoudre une association.

Avec ces nombreuses nouvelles créations d'associations, la France compte plus d'un 1,3 million d'associations en activité pour près de 2 millions de salariés et plus de 13 millions de bénévoles. Les associations constituent un corps intermédiaire à part entière, essentiel à l'exercice de la démocratie et au développement des solidarités.

Les membres statutairement autorisés à créer une association, en modifier le statut et la dissoudre peuvent désormais réaliser l'ensemble de ces démarches de manière totalement dématérialisée à partir de leur compte en ligne sur :

<https://compteasso.service-public.fr>

S'il est toujours possible d'effectuer les déclarations par voie postale ou de se rendre en préfecture, ces

services en ligne représentent un important gain de temps.

Accessibles 24h/24, les modules sont sécurisés et permettent de télécharger les documents numérisés en toute tranquillité. Le traitement est également plus rapide et le module offre la possibilité de suivre l'avancement de son dossier.

Pour créer, modifier ou dissoudre une association, connectez-vous dès à présent et laissez-vous guider !



► DES DÉMARCHES 100 % EN LIGNE

- Démarches faites en 30 minutes.
- Déclarations prises en compte par l'administration, au même titre que les démarches faites au greffe des associations ou envoyées au greffe par pli postal.
- Documents stockés en toute sécurité.
- Suivi du dossier en ligne.
- Démarche écoresponsable (pas de papier, pas d'encre, pas de déplacements).

► ZÉRO TEMPS PERDU

- Service accessible 24 h/24.
- Récépissé de la démarche dans les 24 h (possibilité de le recevoir par courriel).
- Traitement administratif accéléré : 5 jours maximum.

► SANS OUBLIER LES AUTRES SERVICES

Parmi la quinzaine de démarches : demande de subvention auprès des collectivités territoriales partenaires, consultation des annonces publiées au journal officiel, embauche de personnel avec le chèque emploi associatif...

► Section Théâtre

SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2015
20h30

La section Théâtre reçoit à Horizinc,
« la Capsule » de Blain dans une adaptation de :
« UN AIR DE FAMILLE »



Chaque vendredi, la famille Ménard se réunit au Père tranquille. Mais ce soir c'est Happy Hour ! Cocktails de règlements de comptes et apéro à volonté.

Philippe a réussi. Il est marié à Yolande et cadre dans une entreprise qui emploie aussi sa sœur Betty, une célibataire farouche. En compagnie de leur mère, ils se réunissent ce vendredi soir dans le triste bistrot tenu par Henri le frère aîné, pour célébrer l'anniversaire de Yolande.

Mais les choses ne se passent pas tout à fait comme elles devraient se passer.

Et quand Denise, la serveuse, se mêle des histoires de famille, les réjouissances prennent des allures de règlements de comptes...

Renseignements et contacts :

Nelly Garnier : 02 40 79 13 24
nellygarnier1@wanadoo.fr



Vous pouvez suivre « les Rats Pièces » sur : <http://lesratspieces.blogspot.fr/>

Section Théâtre Amicale Laïque : 22 bis rue Jean-Louis Maillard - 44130 BOUVRON

► Apéro concert du samedi 29 août 2015

Une soirée où convivialité, retour de vacances, musique et jeux se mêlaient à souhait.

Environ 150 personnes autour des « Trolls », musique Rock de Vendée, les discussions et rencontres allaient donc bon train ; une ambiance paisible et festive régnait dans le parc de la Minoterie.

En bref, un rendez-vous à renouveler... sûrement en 2016.

En attendant, une autre soirée sera proposée le 31 octobre 2015 Horizinc.



► POLICE SECOURS
17

► POMPIERS
18

► SAMU
15

► URGENCES
112

► CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

► EDF-GDF SERVICES
Dépannage 24 h/24
• Électricité : 09 72 67 50 44
• Gaz : 0810 433 444

► MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT /
DÉFENSEUR DES DROITS
02 51 80 64 30

► ENFANCE ET PARTAGE
0800 05 12 34

► SOS ENFANTS EN DANGER
02 40 89 73 14

► ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE
119
(appel anonyme et gratuit)

► FEMMES BATTUES
39 19

► SOS VIOLS FEMMES
0800 059 595
(appel anonyme et gratuit)

Calendrier DES FÊTES

17 et 18 octobre	AL SECTION THÉÂTRE Représentations Théâtrales Horizinc	5 décembre	FOOTBALL Loto Horizinc
25 octobre	GENERATION'S CASTORS Balade Moto Horizinc	6 décembre	TENNIS CLUB DE BOUVRON Loto Horizinc
31 octobre	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Concours Saint-Hubert Salle Notre-Dame	6 décembre	AL Section École de Musique Marché de Noël Salle de la Minoterie
7 novembre	O.G.E.C. Loto Horizinc	11 décembre	COMMUNE DE BOUVRON Spectacle Noël pour enfants Horizinc
11 novembre	FOOTBALL Loto Horizinc	12 décembre	BAL SECTION THÉÂTRE Représentations Théâtrales Horizinc
14 novembre	Jeunes Agriculteurs Soirée Horizinc	13 décembre	GYM Loto Horizinc
19 novembre	BOUVRON SOLIDARITÉ ACCUEIL Assemblée Générale Horizinc	19 décembre	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Loto Horizinc
21 novembre	COMMUNE DE BOUVRON Mucho Corazon - Musique - Chansons Horizinc		